



La lettre des PLP d'Aquitaine

Mon choix c'est l'Unsa !

N° 24
25 janvier 2016



Sommaire

- [Mouvement Inter-académique](#)
- [Hors classe des PLP](#)
- [Note administrative](#)
- [Listes d'aptitude](#)

Mouvement Inter-académique



Le groupe de travail "Barème" pour le mouvement inter-académique se tiendra le **vendredi 29 janvier**. A cet effet, vous pourrez consulter votre barème sur I-Prof, via Siam, **du 21 au 28 janvier**. Nous vous conseillons vivement de le consulter dès les premiers jours. En effet, en cas d'erreur, vous aurez jusqu'au **mercredi 27 janvier au soir** pour fournir les pièces justificatives manquantes à votre dossier. Passé ce délai, il ne vous sera plus possible de le faire, le **jeudi 28 janvier** étant consacré au recalcul des barèmes signalés erronés.

A l'issue du groupe de travail **du 29 janvier**, les barèmes seront définitivement arrêtés par le Recteur en vue des Commissions Administratives Paritaires Nationales. Aucune modification de barème ne sera possible après la tenue du groupe de travail.

Les résultats du mouvement général seront connus à l'issue des CAPN qui se tiendront **du 5 au 10 mars 2016** pour les PLP. Tout résultat qui vous parviendrait avant la tenue des CAPN **ne serait que provisoire** et serait à prendre avec la plus grande prudence. Le SE-UNSA vous communiquera votre résultat par téléphone dès qu'il sera connu. N'oubliez pas de nous informer de tout changement de n° de portable.

Les résultats du mouvement spécifique seront connus quant à eux début février, et devront être confirmés officiellement lors des CAPN.

Nous restons à votre écoute et vous souhaitons bon courage pour cette période d'attente.

[Sommaire](#)

Hors classe des PLP



Vous avez reçu une fiche de suivi pour votre passage à la hors classe. N'oubliez pas de nous la renvoyer dès que possible. Elle est, pour nous, le seul moyen efficace de suivre votre situation en vue de la préparation de la CAPA **du 1er juin 2016**.

Plus d'infos sur votre passage à la hors classe : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article884>

[Sommaire](#)

Note administrative

La campagne de note administrative se déroule en ce moment et **jusqu'au 2 février 2016**. Cette note est importante puisqu'elle conditionne votre avancement. Soyez attentif à la progression de la note mais également à l'appréciation littéraire qui ne pourrait faire l'objet d'aucune contestation.

Plus d'infos sur votre note administrative : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article489>

[Sommaire](#)

Listes d'aptitude

- Dans le corps des agrégés :

Vous avez jusqu'au **mercredi 27 janvier 2016** pour déposer votre candidature exclusivement via I-Prof.

Si vous avez 40 ans au 01/10/2016, justifiez de 10 ans de services d'enseignement dont 5 ans dans le corps des certifiés et si vous êtes en activité ou à disposition d'une autre administration, vous pouvez candidater.

Plus d'infos : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article883>

- Dans le corps des certifiés :

Inscription jusqu'au **mercredi 27 janvier** uniquement par SIAP via I-Prof.

Vous devez justifier de 10 ans de service d'enseignement dont 5 en tant que titulaires et avoir 40 ans au 1er octobre 2016. Les accusés de réception, qui vous parviendront dans votre établissement dès la fermeture du serveur SIAP, sont à retourner au Rectorat par la voie hiérarchique pour le **jeudi 4 février 2016**, accompagnés des pièces justificatives.

Plus d'infos : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article885>

[Sommaire](#)

ADHÉREZ

C'est décidé : j'adhère au SE-Unsa !

Pour être acteur de l'évolution de l'École, pour ne pas subir les transformations et pouvoir faire entendre votre voix, adhérez au SE-Unsa !

Par ailleurs, vous bénéficierez de l'aide et des conseils du SE-Unsa, vous serez défendu(e) et suivi(e) tout au long de votre carrière. Le SE-Unsa traite prioritairement les dossiers de ses adhérents.

J'adhère en cliquant ici !

Les responsables académiques PLP du SE-UNSA :

Christian BASSET

L.P. Dassault à MERIGNAC
Secrétaire Académique
Elu au CTA

Laurent LAPEYRE

L.P. Jean Monnet à FOULAYRONNES
Elu à la CAPA des PLP

Abderrahim EL MOUAHID

S.E.P. Victor Louis à TALENCE
Elu à la CAPA des PLP

Fouzia ZNOUBA

LP La Morlette à CENON
Elue à la CAPA des PLP

Dalila ROUX SALEMBIEN

L.P. Dassault à MERIGNAC
Elue à la CAPA des PLP

Catherine AMBEAU

S.E.P. Victor Louis à TALENCE
Responsable Académique Jeunes Enseignants

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20
Fax : 05 56 31 36 17

Mail : ac-bordeaux@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à ac-bordeaux@se-unsa.org